

Séance de l'assemblée Délibérante

Mercredi 17 juin

Délibération n°12/2026

Le Comité syndical du SEAT, dûment convoqué le jeudi 11 juin 2026, s'est réuni à 18h30, le mercredi 17 juin deux mille vingt-six, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Virgil DA SILVA
Pascal BRUHAT
Vincent MAZIN
Vanessa PREVOT
Sandrine IZAMBART
Karine JONCOUX
Antoine SUREAU
Virginie ORIENTE

Titulaires excusés :

Jean-Louis DAVENNE
Raphael AMENTA

Suppléants présents :

Julien AUCOUTURIER
Christelle PACHECO

Suppléants excusés :

Christophe DOUSSAUD
Sebastien YEPES
Pierre Emmanuel MELAC
Philippe PRUNELLE
Laurent BOITHIAS
Blandine CLOCHON
Marie Françoise CHOFRUT
Carole LOUBAT

Animatrice : Magali Técher coordinatrice des projets de l'Ecopôle Val d'Allier

Secrétaire de séance : Christelle PACHECO

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants
10	10	2	2		10

Évolution de la gouvernance du SEAT – Élections complémentaires et organisation politique des axes du Schéma Directeur

Objet : Désignations de principe aux pôles thématiques du Bureau Syndical et répartition de la gouvernance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte, et notamment l'Article 6 ;

Vu la délibération du 12 mai 2026 ayant procédé à l'élection du Président et du 1er Vice-Président en place ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Syndical de finaliser l'organisation de sa gouvernance par l'attribution de pôles d'animation politique pour le mandat ;

Considérant que l'effectif du Conseil étant de 10 membres, la désignation de principe de deux nouveaux référents thématiques porte le nombre total de Vice-Présidents à 3, ce qui respecte strictement le plafond légal et statutaire de 30 % ;

CONSIDÉRANT la volonté du Président d'instaurer une gouvernance partagée et modernisée à travers une structuration thématique et politique de l'exécutif, permettant à des élus de s'affirmer comme relais de projet et facilitateurs de terrain, sans transfert de pouvoir de signature juridique ;

Considérant que l'assemblée a été appelée à voter séparément sur chaque proposition de désignation de principe soumise par le Président ;

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les désignations thématiques de principe et **ACTE** le tableau de répartition de la gouvernance du Bureau Syndical comme suit :

Titre / Fonction	Identité	Pôle / Attribution thématique	Validation / Vote
Président	M. Virgil DA SILVA	Enjeux sociétaux et vivre ensemble	12 mai 2026
1er Vice-Président	M. Pascal BRUHAT	Valorisation du site et économie circulaire	12 mai 2026
Vice-Président	M. Vincent MAZIN	"Alimentation et production agricole"	le 17 juin 2026
Vice-Présidente	Mme Vanessa PRÉVOT	"Environnement et préservation de la biodiversité"	le 17 juin 2026

- **CONSTATE LE DÉCOMPTÉ DES VOTES DU 17 JUIN 2026 :**

- **Délégation Alimentation et production agricole (M. Vincent MAZIN) :**

Nombre de conseillers votants : 10

Le Conseil Syndical, **adopte à l'unanimité** la désignation de M. Vincent MAZIN aux fonctions de Vice-Président délégué à l'alimentation et à la production agricole.

- **Délégation environnement et préservation de la biodiversité (Mme Vanessa PRÉVOT) :**

Nombre de conseillers votants : 10

Le Conseil Syndical, **adopte à l'unanimité** la désignation de Mme Vanessa PRÉVOT aux fonctions de Vice-Présidente déléguée à l'Environnement.

Fait à Pérignat-ès-Allier, le 17/06/2026

Pour extrait certifié conforme, Le Président M. Virgil DA SILVA



Secrétaire Générale
C. PACHECO

Boell